

Rendre les habitants éco-citoyens et acteurs de leur territoire

ORIENTATION : Rendre les habitants éco-citoyens et acteurs de leur territoire

La charte du Parc, projet de territoire porté en tout premier lieu par les collectivités locales et territoriales, est destinée à être partagée par l'ensemble des habitants.

En accord avec la stratégie régionale d'écocitoyenneté tout au long de la vie, cette association des habitants procède d'une double finalité :

- d'une part, s'assurer de leur participation active, indispensable, dans bien des cas, à l'atteinte des objectifs (Plans climat territoriaux, biodiversité dans les jardins, agriculture locale, sauvegarde du bâti, consommation responsable...)
- d'autre part, favoriser le développement d'une éco-citoyenneté, porteuse de nouvelles relations entre l'homme et son environnement social et naturel.

Des dispositifs de participation des habitants sont donc proposés. Le concept d'habitant est à prendre ici dans sa vision la plus large : il peut être résidant principal ou secondaire, jeune ou âgé, participer à titre individuel ou associatif, à titre privé ou dans le cadre de son activité professionnelle...

Ces dispositifs s'appuieront notamment sur les trois Maisons

de Parc, dont la fonction vis à vis de l'information et de l'adhésion du public sera renforcée, avec la volonté d'être exemplaire au regard des principes défendus dans la charte.

Les jeunes, dans leur scolarité depuis la maternelle jusqu'aux études supérieures, bénéficieront de programmes d'actions adaptés tournés vers l'éducation à l'environnement et au développement durable.

1. Pages

- [Diffuser les orientations du Parc et accroître la participation des habitants à la vie du territoire](#)
- [Faire des Maisons de Parc des lieux d'exemplarité et d'animation du développement durable](#)
- [Soutenir les établissements scolaires et universitaires dans leurs projets d'éducation à l'environnement vers le développement durable](#)
- [Mettre en oeuvre des démarches de certification environnementale](#)